

**DÉLIBÉRATION N°2022-23_054
du conseil d'administration de l'université de Franche-Comté**

Séance en date du 7 février 2023

4. Affaires immobilières

Point 4.2 – Portage de la maîtrise d'ouvrage uFC pour le Numéricum Santé

La délibération étant présentée pour décision

Effectif statutaire : 36 Membres en exercice : 36 Quorum : 18	Refus de vote : 1 Abstention(s) : 0
Membres présents : 21 Membres représentés : 6 Total : 27	Suffrages exprimés : 26 Pour : 26 Contre : 0

VU les statuts de l'université de Franche-Comté ;

VU la délibération n°2021-22_80 du conseil d'administration de l'université de Franche-Comté, relative à la validation du projet FEDER Numéricum Santé.

Les membres présents et représentés du conseil d'administration approuvent le portage de la maîtrise d'ouvrage de l'opération Numéricum Santé par l'université de Franche-Comté.

Besançon, le 10 mars 2023

Pour la présidente et par délégation
Le directeur général des services



Thierry CAMUS

Annexes / pièces jointes :

Annexe 4.2 – Présentation du projet de mise à niveau des infrastructures de l'UFR Santé dans le cadre de la plateforme Numéricum.

Délibération transmise à la Rectrice de la région académique Bourgogne-Franche-Comté, Rectrice de l'académie de Besançon, Chancelière des universités

Délibération publiée sur le site internet de l'Université de Franche-Comté



Annexe n°4.2 – Présentation du projet de mise à niveau des infrastructures de l'UFR Santé dans le cadre de la plateforme « Numéricum Santé »

Cette plateforme « Numéricum Santé », enseignements innovants en numérique et simulation, intégrant la dimension hospitalo-universitaire, pluriprofessionnelle et multidisciplinaire, doit pouvoir disposer de locaux adaptés à la réalisation de sa mission d'enseignement et de recherche au sein de l'UFR Santé. Une mise à niveau des infrastructures de l'UFR Santé est indispensable pour accueillir les étudiants en santé (formation initiale) et les professionnels de santé (formation continue) et ainsi devenir un centre de référence de type 3 (Table 1) rayonnant sur le territoire franc-comtois.

En dehors de la mission de fonctionnement et de modernisation, les retombées attendues pour le territoire et la Région dans le cadre de ce projet sont les suivantes :

- Valorisation et rayonnement de la Région dans le champ de l'innovation pédagogique et de l'innovation en santé.
- Amélioration et homogénéisation de l'offre de toutes les formations en santé à l'échelle régionale par la création d'un centre de référence bisontin de haut niveau en simulation valorisation et visibilité de la Région dans la mission sociale vis-à-vis des plus fragiles (handicap, grand âge ou petit enfance...).
- Développement de formations continues adaptées dans tous les domaines de la santé et de manière pluridisciplinaire.
- Implication de la Région dans le domaine de la maîtrise des risques liés aux soins, de la bienveillance et de la santé publique.
- Amélioration de l'attractivité territoriale vis-à-vis des professionnels de santé et des étudiants en santé.

Les contraintes :

En parallèle de l'opération bâtementaire, la composante a obtenu des financements FEDER pour l'acquisition de simulateur et devra trouver une solution provisoire d'hébergement de ces équipements.

Le projet en chiffres :

Surface du projet : 1400 à 2000m² de plateau pédagogique en fonction de l'évolution des coûts de construction.

Coût prévisionnel : 6 000 000 € TTC TDC pour la tranche 1.

Plan de financement initial (en M€ TTC TDC) : 2M€ Etat, 2M€ Région, 2M€ Grand Besançon Métropole.

Quelques dates et échéances :

Elaboration du Programme Technique Détaillé : Février - Mai 2023

Dossier Labellisation et d'expertise le cas échéant : Juin - Août 2023

Phase de conception (mission de maîtrise d'œuvre) : Juin 2023 - Avril 2024

Attribution des marchés : Août 2024

Durée des travaux : Septembre 2024 - Août 2025

Livraison : Septembre 2025.

Proposition de pilotage de l'opération : Maîtrise d'ouvrage uFC